

**S.E.G.P.A.**

B.P. 29

82303 CAUSSADE Cedex

05 63 93 80 50

**Listes des fournitures des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

<b>MATERIEL DE RANGEMENT</b>		
1 clef USB (capacité au libre choix des familles).		
1 paire d'écouteurs intra-auriculaires utilisés de la 6 <sup>°</sup> à la 3 <sup>°</sup> .		
Classeur à levier avec 4 intercalaires (Pour démarrage du PIFO en 6 <sup>°</sup> )	3	
Chemise grand format (21x29.7) à élastiques	2	
Agenda	1	
Cahier de brouillon, 96 pages.	1	
Feuilles simples de classeur grand format (21x29.7), blanches grands carreaux	1 paquet	
Intercalaires (21x29.7)	3 pochettes de 6 intercalaires	
Pochettes protège document plastifiées format A4 pour classeur	50 pochettes	
Cahier (24x32) grands carreaux 96p	6	
Cahier (24x32) grands carreaux 120p	1	
Porte-vues A4 (60 vues)	1	
Protège-cahiers (24x32) : rouge, bleu, vert, jaune et transparent	4	
<b>MATERIEL DE BUREAU à avoir sur soi en permanence (renouveler si nécessaire)</b>		
Compas avec système porte-crayon (à vis)	1	
Règle plate 30 cm, équerre	1	
Crayon à papier 2H	1	
Gomme blanche	1	
Colle en stick	1	
Ciseaux à papier (pour gaucher si besoin)	1	
Feutre noir à pointe fine	1	
Lot de stylos à bille de couleur : noir, bleu, rouge et vert	1 lot	
Pochette de feutres fins (12 couleurs)	1	
Pochette de feutres épais pour le coloriage (12 couleurs)	1	
Pochette de crayons de couleurs (12 couleurs)	1	
Surligneurs : 2 couleurs dont <u>1 jaune</u>	2	
Calculatrice simple	1	
<b>❗ Les objets dangereux et les cutters sont STRICTEMENT INTERDITS</b>		
<b>EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (E.P.S.)</b>		
Short, survêtement, t-shirt, chaussures de sport et pour natation : 1 bonnet de baéin, un maillot de bain, une serviette. L'ensemble des vêtements sera marqué au nom de l'élève.		
<b>❗ Cette tenue est OBLIGATOIRE pour chaque séance</b>		

**LE MATERIEL DOIT ETRE SYSTEMATIQUEMENT RENOUELE EN CAS DE PERTE OU D'EPUISEMENT DANS LE COURANT DE L'ANNEE. IL EST CONSEILLE, DANS LA MESURE OU ELLES SONT EN BON ETAT, DE REUTILISER LES FOURNITURES DE L'ANNEE PRECEDENTE.**

*Les élèves souhaitant s'inscrire à l'Association sportive devront fournir un certificat médical d'aptitude à la rentrée, à faire délivrer par le médecin traitant.*

*Dans le cadre de la réforme du collège, d'autres fournitures pourront être demandées pendant l'année scolaire.*